



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE SLOVAQUIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE, S.E. M. KAROL
SIDOR***

7 juillet 1939

Monsieur le Ministre,

Les paroles que vous avez prononcées, Excellence, en même temps que vous Nous remettiez vos lettres de créance qui vous constituent ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République de Slovaquie, témoignent pour Notre intime réconfort de la noblesse des sentiments et des desseins qui vous ont poussé à venir dans cette ville sainte, tête de la chrétienté, avec la confiance du chef de votre État. Ces sentiments et ces desseins ont pour but de former, développer et consolider les liens officiels entre le Siège apostolique et la nouvelle République de Slovaquie de telle manière qu'ils s'accordent en tout avec les vœux de votre peuple très attaché à la foi et à l'Église catholique. Notre époque, pleine de vicissitudes dont il est difficile de prévoir les développements, réclame de la part de la nation slovaque de nouvelles et même très lourdes charges et obligations. Dans cette conjoncture qui exige du peuple beaucoup de ressources spirituelles et matérielles, beaucoup de perspicacité et de prudence et enfin beaucoup de ce sentiment qui inspire les liens fraternels et mutuels et les sacrifices, il importe grandement de sauvegarder aux forces religieuses la plénitude de leur liberté. Celle-ci constitue la raison première et nécessaire qui, sous la conduite de la foi catholique, éduque et forme les mœurs de la vie chrétienne. Que Dieu fasse que les préceptes évangéliques, prêchés à vos ancêtres par saint Cyrille et saint Méthode que nous fêtons aujourd'hui, soient dans l'avenir pour les fils et les filles de votre peuple un héritage saint, un trésor conservé intact avec le plus grand soin et enfin une règle de conduite dans la vie pour qu'elle tende chaque jour à la plus grande perfection possible. Que sous l'autorité et la protection de la Croix qui orne le drapeau de votre pays et sous le patronage de la Vierge de douleur, mère de Dieu, à laquelle Nos prédécesseurs d'heureuse mémoire Benoît XIII et Pie XI ont dédié et consacré votre nation, la nouvelle République de Slovaquie puisse toujours diriger ses pas sur le chemin qui conduit à la prospérité et au bonheur d'une vraie nation.

Soyez assuré que de Notre part Nous n'épargnerons rien qui puisse établir et augmenter entre le Siège apostolique et votre pays les relations officielles réglées sur la confiance et l'accord mutuels. C'est pourquoi, Nous avons la consolation et la joie de savoir, Excellence, que vous Nous aiderez dans cette tâche de tous vos soins et de votre habileté.

Cependant, confiant que le Dieu tout-puissant mènera à une heureuse issue les projets et les vœux que Nous formons en cette heure solennelle, Nous vous adressons en retour du fond du cœur les vœux que vous Nous avez adressés si aimablement et Nous vous accordons bien volontiers la Bénédiction apostolique demandée pour toute la nation slovaque.

* *Documents Pontificaux* 1939, p.182-183.